

**COMMUNE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE**  
**Département de Loir et Cher**

**Dans sa séance du 1 juin 2022, le Conseil Municipal a décidé :**

- D'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2022
- D'attribuer une concession de logement par nécessité absolue de service pour le gardien du camping.
- de fixer pour l'année 2022 les taux suivants pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :  
Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100%.
- La création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>er</sup> classe permanent à temps complet
- De publier les actes de la commune par affichage
- De retenir la société Eiffage pour effectuer la seconde tranche des travaux de voirie initiée en 2021  
D'inscrire la dépense au budget investissement de la commune.  
D'autoriser le Maire à signer l'ensemble de documents afférant aux travaux.
- Adhérer au syndicat intercommunal de vidéoprotection,  
De valider les statuts,  
D'Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la gendarmerie,  
De désigner : 2 délégués titulaires : M LIMOUSIN et M MARSEAULT  
2 délégués suppléants : Mme CABO et M LAMBERTOD
- Informations
  - Point sur l'aménagement des Bords de Loire  
La livraison du chantier est prévue pour vendredi 3 juin 2022, hors éclairages.  
La signalétique ne sera pas prête le 3 juin, la mise en place du nouveau plan de circulation est donc programmée après le 8 juin 2022.  
Les containers poubelles prévus dans ce projet n'ont pas été retenus et ont donc été élaborés par les agents communaux.
  - Dans les aménagements du bourg, la tranche Eclairages est à venir. Elle nécessitera la mise en place d'une convention avec les propriétaires pour l'ajout d'éclairages sur les façades aux endroits appropriés.
  - Ecole : Le contrat pour la cantine scolaire doit être renouvelé, il est donc nécessaire de faire un appel d'offres. L'ouverture des plis sera le 1<sup>er</sup> juillet.  
Une demande de devis a été effectuée pour le remplacement d'un four.  
Un agent actuellement en fonction part en retraite dans 6 mois, un recrutement est donc à prévoir.
  - Une réunion s'est tenue le 18 mai sur le chantier des Bords de Loire, à la demande et en présence du Bureau de l'Association des Professionnels du village et d'un certain nombre d'adhérents, afin de visiter l'ensemble des aménagements réalisés et répondre aux questions des participants, quant à la problématique de stationnement et de circulation.
  - Une réunion s'est tenue le 20 mai avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), également en présence de la présidente et de la vice-présidente de l'Association des Professionnels, pour prendre connaissance du

Règlement National de Publicité, et du diagnostic établi par le cabinet pour le village, en vue de la définition d'un Règlement Local de Publicité.

Cela concerne les enseignes, pré enseignes, les panneaux publicitaires, ainsi que les dispositifs lumineux et le mobilier urbain.

- Une réunion avec la Région Centre et le CEREMA est prévue en septembre pour le dossier relatif au coteau, un courrier sera transmis à tous les propriétaires concernés.
- Cinq nouveaux établissements commerciaux sont ouverts sur le territoire communal :
  - Micro ferme des Argillons, maraîchage bio
  - Epicerie fine Au passeur de Loire
  - Fou d'Loire, restauration rapide
  - Guiguette Le Lamentin qui guinche
  - Hôtel Le Bois des Chambres et le restaurant Le Grand Chaume, au Domaine de Chaumont sur Loire.
- Animations à venir :
  - 11 juin Tournoi de rugby
  - 17 juin, fête de la musique
  - 18 juin Transhumance
  - 26 juin Brocante des bords de Loire
  - 1<sup>er</sup> juillet Fête de l'école
  - 22 juillet Marché nocturne
  - 15 août Procession Vœu Louis XIII
  - 15 août Brocante des hauts de Chaumont
  - 19 août Marché nocturne
  - 3 septembre Forum des associations, accueil des nouveaux habitants, repas champêtre.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée 22h00

**« Extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal »**

**Fait à Chaumont sur Loire, le 10 juin 2022**

**Le Maire,  
B. MARSEAULT**